

Les Émirats arabes unis sur la voie du nucléaire : entretien avec l'ambassadeur Hamad Alkaabi

Par Shant Krikorian

Il est prévu que les Émirats arabes unis mettent en service leur première centrale nucléaire en 2018. La construction de la première tranche de la centrale nucléaire de Barakah a débuté en 2012, et quatre autres tranches sont actuellement en chantier. J'ai rencontré l'ambassadeur Hamad Alkaabi, représentant résident des Émirats arabes unis auprès de l'AIEA, pour parler du programme électronucléaire de son pays.

Q : Pourquoi les Émirats arabes unis ont-ils décidé d'entreprendre un programme électronucléaire ?

R : La décision des Émirats arabes unis de se lancer dans un programme électronucléaire était fondée sur la nécessité de répondre à la demande croissante en énergie du pays. Nous avons choisi l'électronucléaire en raison de sa compétitivité commerciale et environnementale. La première étape du programme comprenait une feuille de route détaillée visant à satisfaire à toutes les exigences en matière d'infrastructure et de coûts associés. La décision de mettre à exécution le programme était basée sur une bonne compréhension de ses implications financières. L'élaboration d'un programme électronucléaire nécessite un investissement solide et des stratégies d'atténuation des risques. Le succès de notre programme est dû à l'engagement solide de notre gouvernement, à un modèle économique viable, à une large acceptation par le public et à une coopération et un appui internationaux forts, notamment de la part de l'AIEA.

Q : Quelle assistance l'AIEA a-t-elle fournie dans ce processus ?

R : L'AIEA a fourni des orientations relatives à la mise au point de notre infrastructure nucléaire nationale. Notre planification était basée sur l'approche par étapes de l'AIEA, dans le cadre de laquelle celle-ci a mené huit missions d'examen dans divers domaines et à différentes étapes du programme. De plus, les

rapports de ces missions d'examen ont été rendus publics, ce qui a contribué à renforcer la confiance des parties prenantes et du public dans le programme.

Q : Comment la coopération avec l'AIEA va-t-elle évoluer une fois que la centrale de Barakah sera connectée au réseau d'électricité ?

R : Nous allons naturellement nous tourner vers des domaines plus avancés relatifs à la mise en service et à la sûreté d'exploitation, mais nous serons encore intéressés par l'appui technique et les missions d'examen par des pairs.



L'attachement des Émirats arabes unis aux normes les plus strictes de transparence opérationnelle, de sûreté, de sécurité et de non-prolifération, ainsi que notre coopération avec l'AIEA, ont permis à notre programme de servir de modèle à de nombreux pays qui se lancent dans l'électronucléaire. Nous nous réjouissons à la perspective de partager notre expérience avec d'autres États Membres de l'AIEA.



La centrale nucléaire de Barakah, aux Émirats arabes unis.

(Photo : AIEA)

Q : Comment un pays peut-il mettre en place une autorité de réglementation nucléaire solide lorsqu'il élabore un programme électronucléaire ?

R : Un organisme de réglementation de la sûreté nucléaire compétent est fondamental pour la réussite de tout programme électronucléaire. Nous avons commencé par établir le cadre adéquat grâce à une législation nucléaire complète, qui donne à l'organisme de réglementation les pouvoirs, l'indépendance et les ressources dont il a besoin pour pouvoir s'acquitter de son mandat. Nous avons ensuite établi des capacités en matière de réglementation, en mettant l'accent sur le maintien des compétences nécessaires. Pour cela, d'une part, nous engageons des experts externes qui ont une expérience internationale et, d'autre part, nous formons des experts locaux et développons leurs compétences. Nous nous coordonnons également avec le secteur industriel afin que la mise en place de capacités en matière de réglementation devienne un processus graduel directement lié à l'avancement du projet et à son calendrier. Nous avons aussi bénéficié de l'appui précieux du pays d'origine du réacteur et de celui d'autres organismes d'appui technique reconnus à l'échelle internationale.

Q : Un personnel étranger a joué un rôle important dans le développement nucléaire des Émirats arabes unis. Comment le pays va-t-il s'assurer la disponibilité à long terme d'un personnel compétent dans ce secteur ?

R : La création de capacités nationales durables constitue un défi pour tout pays ayant recours au nucléaire. Quand ils mettent en place un projet nucléaire, les États primo-accédants ont inévitablement besoin de s'appuyer sur du personnel et des compétences étrangers, en particulier au début du projet. Afin de s'assurer de la disponibilité d'effectifs suffisants lors de toutes les phases du programme nucléaire, les Émirats arabes unis ont élaboré une stratégie solide en matière de ressources humaines, qui permet de déterminer qualitativement et quantitativement les compétences nécessaires. Il s'agit d'une approche intégrée qui comprend des bourses ainsi qu'une formation en cours d'emploi et un mentorat. L'autonomisation des jeunes et la création de capacités sont de grandes priorités de notre politique.

Q : Qu'est-ce qui a poussé les Émirats arabes unis à accueillir la Conférence ministérielle internationale de l'AIEA sur l'électronucléaire au XXI^e siècle ?

R : En 2012, les Émirats arabes unis étaient le premier État primo-accédant en près de 30 ans à entreprendre la construction d'un réacteur nucléaire de puissance. Cela constitue une particularité intéressante du pays aux yeux de nombreux États Membres. L'appui que nous avons reçu pour l'accueil de cette

FEMMES DU NUCLÉAIRE

Shaima Al-Mansoori

Directrice de l'éducation et de la formation à l'Autorité fédérale de réglementation nucléaire des Émirats arabes unis (FANR)



Shaima Al-Mansoori est responsable de la création de capacités, de la gestion des connaissances et de la formation aux opérations à la FANR. Sous sa direction, le Département de l'éducation et de la formation a amélioré le développement des capacités du personnel et des experts émiratis travaillant dans les domaines du développement

des compétences, de la succession, de la recherche-développement, de la gestion des connaissances, des certifications techniques et de l'organisation des carrières. Shaima Al-Mansoori est entrée à la FANR en 2009 et y a joué un rôle important dans la mise en place du département, en collaboration avec des experts dans le domaine de la création de capacités.

« Accroître la place des femmes dans le domaine du nucléaire constitue une partie essentielle de notre travail à la FANR. Nous avons mis au point des programmes spéciaux destinés à faire en sorte que nos collègues féminines aient les compétences et les connaissances nécessaires pour exploiter au mieux leurs capacités. Le personnel de la FANR est actuellement constitué de 213 employés, dont plus de 38 % sont des femmes des Émirats arabes unis. Quarante-deux d'entre elles occupent des fonctions importantes dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires, ainsi que des garanties, entre autres. »

conférence témoigne de la reconnaissance des efforts fructueux menés et de l'approche responsable adoptée par les Émirats arabes unis dans l'élaboration d'un programme nucléaire pacifique. De plus, la conférence constitue un cadre important permettant de débattre des rôles actuel et futur de l'électronucléaire dans le développement durable et l'atténuation des changements climatiques. Les Émirats arabes unis se réjouissent d'accueillir des débats si opportuns, étant donné notre attachement ferme à l'énergie propre et le rôle important que vont jouer le nucléaire, le solaire et d'autres sources d'énergie propre dans le bouquet énergétique de notre nation à l'avenir.